

ment et en outre, durant les repos, il faut faire des exercices de respiration.

Quant à la position allongée, elle doit être conservée aussi longtemps que possible. Les promenades seront faites d'un pas soutenu et coupées de repos.

L'usage d'un corset est nécessaire, mais seulement comme soutien du buste préalablement redressé par l'auto-suspension ou simplement par le décubitus, quand la flexion est très prononcée.

L'expérience a démontré que l'exécution de ces exercices est assez simple pour permettre aux parents de soigner eux-mêmes leur enfant sous la surveillance du chirurgien et que, dans ces conditions, le traitement, continué avec régularité pendant toute la durée de la croissance, peut modifier le sujet au point de le rendre méconnaissable. Vous pouvez voir dans la collection que j'ai donnée à l'École de Médecine de cette ville plusieurs exemples des résultats obtenus tant par cette méthode que par l'orthopédie mécanique.

Les exercices orthorachidiens sont contre-indiqués lorsqu'il existe une laxité ligamenteuse très accusée. Dans ce cas il faut obtenir la roideur articulaire par le bandage plâtré inamovible de Sayre qui immobilise le rachis et laisse leur liberté aux membres inférieurs. Pour la confection du bandage il suffit de soulever légèrement les talons par l'auto-suspension, une traction plus forte écarterait les vertèbres qui perdraient leurs rapports articulaires. Ce bandage doit être renouvelé jusqu'à ce que la tige ostéo-ligamenteuse ait acquis la résistance normale.

La gymnastique générale, l'escrime, l'équitation sont contre-indiquées dans la scoliose osseuse.—*Annales d'orthopédie.*

Gonorrhée chez un enfant de trois ans, par le prof. ABBE.—

M. ABBE a communiqué à l'Académie de médecine de New-York le cas d'un enfant de trois ans qui lui fut amené avec une prétendue incontinence d'urine. Le petit malade éprouvait des douleurs dans l'urèthre qui était le siège d'un léger écoulement hémorragique. Les parents racontèrent à M. Abbe que la semaine auparavant une jeune femme, qui était occupée dans leur maison, avait abusé de leur enfant. Quinze jours plus tard celui-ci avait eu la verge tuméfiée; il avait de l'incontinence et il souffrait dans le membre. Le pus qui s'écoulait par la verge contenait des gonococcus.

Des injections de sublimé à 1/8000 procurèrent une guérison rapide. Six semaines plus tard, la mère remarqua que l'enfant ne pouvait plus uriner. L'examen pratiqué par M. Abbe fit constater l'existence d'un rétrécissement de l'urèthre, infranchissable par les plus petites sondes. Il fallut ponctionner la vessie; avec un appareil aspirateur on retira de cette cavité trois quarts de litre d'urine. L'enfant fut ensuite anesthésié au moyen des inhalations.